



## Febrié 2021, Nouvello de Camps La Source

### 1- Vœux du Maire et conseil municipal

La situation sanitaire actuelle nous oblige à changer nos habitudes. Nous ne pouvons plus, malheureusement, nous contenter des rencontres traditionnelles. C'est la raison pour laquelle les vœux du Maire ont été filmés et diffusés sur le site de la Mairie et sur son compte Facebook.



De même, afin de mieux vous informer, les conseils municipaux sont désormais, eux aussi, visionnables sur ces supports.

### 2- Place de parking pour personne en situation de handicap



Une nouvelle place de stationnement pour personne en situation de handicap vient d'être créée sur le parking du cimetière.

Le village dispose ainsi de 411 places marquées et de 13 places réservées réparties sur les différents parkings ; ce chiffre est supérieur au quota exigé par la norme en vigueur.

### 3- Visite de la Station d'épuration

Le maire, les adjoints et le responsable des services techniques se sont rendus à la station d'épuration du village.

Les techniciens de SUEZ les ont informés sur le fonctionnement et les contrôles très techniques de l'installation.

Cette visite leur a permis de s'assurer de la bonne gestion et du bon dimensionnement de la station.



### 4- Comité des fêtes



Le comité des fêtes, si important pour l'animation du village, est en plein remaniement à la suite de la proposition de démission de son président et de ses membres du bureau. Vous désirez vous investir dans la vie associative, participer à l'organisation et à l'animation des manifestations, donner une âme au village ... **alors rejoignez vite l'association en contactant la mairie au 04 94 80 83 59.**

### 5- Le retour du marché dans le village

Notre village souhaite faire renaître son marché le mercredi matin.

Pour cela, nous recherchons des producteurs, artisans et commerçants désireux de proposer et promouvoir leurs produits en direct.

**Faites-vous connaître auprès de la mairie !**



(Voir contact en bas de page)



### 6- Réouverture de la bibliothèque

Nous avons le plaisir de vous annoncer la réouverture de la Bibliothèque à compter du **lundi 8 février 2021**.



Les jours et heures d'ouverture sont les suivants :

- Lundi, Mercredi et jeudi de 15h30 à 17h30
- Le samedi de 10h à 12h

Pendant les vacances de Février la bibliothèque ouvrira aux mêmes horaires les :

- Lundi 22 février
- Jeudi 25 février
- Lundi 01 Mars
- Jeudi 04 Mars

Nous vous prions vivement de restituer tous les ouvrages empruntés encore en votre possession.

### 7- Accès aux droits



Le point d'accès au droit est un service public de proximité ayant pour mission l'accès au droit pour tous.

Toute personne peut venir se renseigner sur ses droits, ses obligations et sur les démarches à suivre. Des consultations avec des professionnels du droit, des acteurs du recours amiable ou encore des juristes spécialisés vous sont proposées, gratuites et confidentielles, sur rendez-vous, au point d'accès au droit, antennes de brignoles et de saint-Maximin.

Point d'accès aux droits accueille également des services judiciaires pour plus de proximité :

- le délégué du procureur
- le médiateur pénal

- les agents du service pénitentiaire d'insertion et de probation
- les éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse.

Sur rendez-vous à :

**BRIGNOLES au 04 98 05 93 73**

**SAINT-MAXIMIN au 04 94 86 65 10**

Vous pouvez rencontrer :

- **Des professionnels du Droit** : Avocats, Huissiers de justice et Notaires répondront à vos problématiques de droit privé.et

- **Des acteurs du recours amiable** :

- Le conciliateur de justice : pour toutes les résolutions amiables des litiges du quotidien.

- le délégué du défenseur des droits : pour tous les litiges entre un service public et l'utilisateur/ lutte contre les discriminations/ défense des droits de l'enfant/ déontologie de la sécurité.

- la médiatrice Familiale : une médiation pourra être mise en place en cas de rupture du dialogue dans la cellule familiale ou en cas de séparation conjugale.

- Une permanence d'information et de soutien aux tuteurs familiaux vous accueille à l'antenne de Brignoles 1 jeudi matin par mois.

- Des juristes spécialisés en :

- Droit du Logement / Immobilier : Rendez-vous avec les juristes de l'ADIL
- Droit de la Famille et en droit du travail : Rendez-vous avec les juristes CIDFF (centre d'Information sur le droit des Femmes et des Familles du Var) [www.var.cidff.info](http://www.var.cidff.info)
- Droit pénal (pour les victimes d'infractions pénales) : Pour des conseils juridiques ou pour un soutien psychologique.





- L'association CRESUS VAR : (difficultés financières, surendettement, micro-crédit...) tient une permanence au sein du Point d'Accès au droit de Brignoles. Pour prendre un RDV appelez au 06.09.97.30.08  
[www.federationcresus.fr](http://www.federationcresus.fr)
- Des experts-comptables vous recevront sur l'antenne de Saint-Maximin.
- Un écrivain public pourra vous aider à rédiger des courriers administratifs et juridiques.

### 8- Installation de composteur partagé

La Mairie va mettre à disposition des campsoises et des campsois, les moyens de pratiquer le compostage au centre du village.



Ce dispositif, qui s'inscrit parfaitement dans la démarche écologique du village\*, permet d'offrir aux personnes ne pouvant pas disposer d'un composteur à domicile, un moyen de proximité pour la réduction de leurs déchets. Le compost produit par les volontaires pourra être utilisé, par tous, pour les plantes, potagers ou bacs à fleurs.

Ce dispositif, géré par le service technique de la mairie, offre toutefois la possibilité à tous ceux qui le souhaitent de participer à la gestion des composteurs.

\*D'ici décembre 2023, chaque habitant devra bénéficier d'une solution pour valoriser ses biodéchets afin de les détourner des ordures ménagères (loi LTECV 2015).

### 9- Utilisation des containers de tri

Nous observons tous que les bacs de tri jaunes débordent fréquemment. Les cartons d'emballages, déposés en l'état, en sont généralement la cause. Aussi, nous vous rappelons qu'il est important **de plier, voire de couper les cartons imposants** en plusieurs morceaux, avant de les introduire dans les bacs afin que le couvercle puisse rester fermé.

### 10- Jardins partagés



La mairie souhaite créer des jardins partagés et les mettre gracieusement à disposition des habitants du

village. Le terrain, situé à proximité d'un cours d'eau, offre une situation idéale pour la culture des légumes, fleurs etc...

Que vous soyez férus de jardinage ou novices, et si vous êtes intéressés pour produire vos propres légumes, **contactez la mairie aux numéros en bas de page.**

### 11- Panneaux Photovoltaïque

Suite à l'approbation par le dernier conseil municipal, M. le Maire a signé avec M. Fraissé, représentant la Sté VOLTALIA, un contrat sur 40 ans pour la production d'énergie solaire. Des études plus approfondies vont pouvoir commencer et engager la commune dans un comportement écologique d'avenir.



### 12- CCAS

Le CCAS est à votre écoute tous les jeudis après-midi durant les horaires d'ouverture de la Mairie, prenez rendez-vous au 04 94 80 83 59.

**Le Maire, David CLERCX**